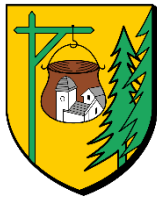


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20161107_09

Séance du 7 novembre 2016

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
31 octobre 2016

Date d'affichage :
14 novembre 2016

L'an deux mil seize, le sept novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jean-Yves QUETY, Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Convention pour l'instruction
des demandes d'urbanisme**

L'intégration de Mignovillard dans une communauté de communes de plus de 10 000 habitants au 1^{er} janvier prochain se traduit par la fin du travail d'instruction des demandes d'urbanisme qu'effectuait gratuitement la DDT de Champagnole.

En effet, les communes disposant d'un document d'urbanisme devront désormais réaliser elles-mêmes ce travail ou le confier à un service mutualisé.

M. le Maire propose de conclure une convention avec la communauté de communes de Champagnole qui dispose d'un tel service mutualisé. Le coût de ce service est réparti chaque année

entre toutes les communes adhérentes, en fonction de la population (actuellement, le coût est d'environ 4,50 €/hab./an).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette convention à partir du 1^{er} janvier 2017 et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'ensemble des documents utiles.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette", is written over a horizontal line.

Florent SERRETTE